Urbanisme, voirie et construction



Antennes de téléphonie mobile

A chaque implantation ou modification d'antenne relais de téléphonie mobile, les opérateurs mettent un dossier d'information à la disposition des...



Ma Rénov : une aide à la rénovation

Bordeaux Métropole vous accompagne dans la rénovation énergétique de votre logement avec le dispositif Ma Rénov



Occupation du domaine public

Afin de pouvoir occuper le domaine public, une entreprise ou un particulier doit en faire la demande préalable.



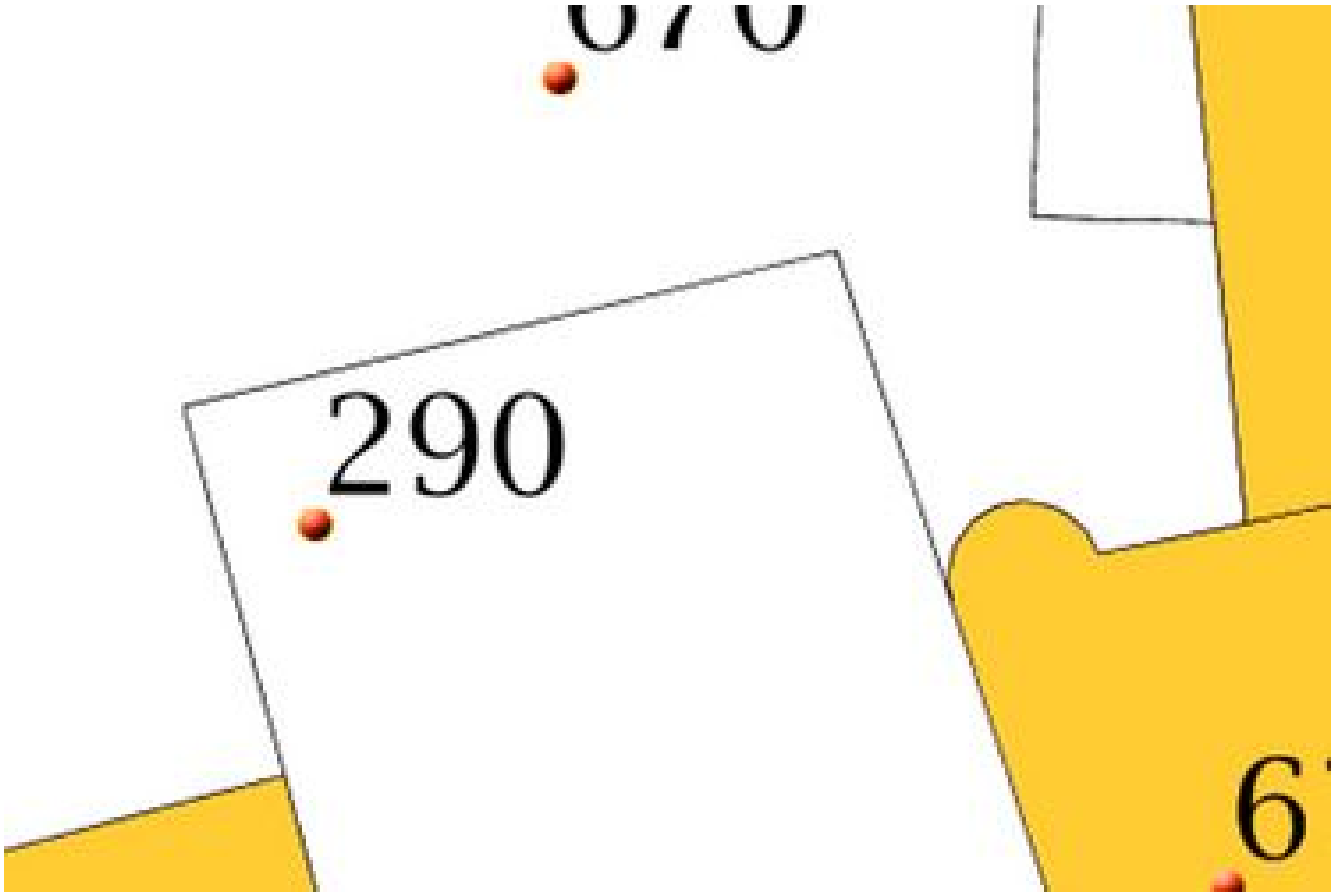
Démarches d'urbanisme

Afin d'effectuer des travaux, des certificats d'urbanisme doivent être demandés afin d'obtenir des informations sur le terrain faisant l'objet de...



Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Le PLU présente le projet urbain d'agglomération en matière d'aménagement, de traitement de l'espace public, de paysage et d'environnement. Il...



Cadastre en ligne

Accédez au cadastre en ligne et effectuez vos recherche de plans.
Conformément à l'article 14 de la loi n°2016-1321 du 7 octobre 2016 , le plan...



Demande de valeur foncière

L'accès aux données « demandes de valeurs foncières », ou DVF permet à chaque acheteur de connaître précisément les montants des transactions dans un...



Droit de préemption

Ce droit permet à la commune d'acquérir prioritairement un bien foncier ou immobilier lorsque celui-ci est sur le point d'être vendu.

Ville de PESSAC

HÔTEL DE VILLE DE PESSAC
Place de la Ve République
33604 Pessac Cedex

courrier@mairie-pessac.fr

05 57 93 63 63

Lundi : 13h30-19h
Mardi au vendredi : 8h30-17h
Samedi : 9h-12h (de 9h à 11h : uniquement les dépôts de dossier carte d'identité ou passeport, sur rendez-vous. / De 11h à 12h : uniquement les remises de passeports et cartes d'identité)

SUIVEZ-NOUS